

CAMPUS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DOMAINE INFORMATIQUE & NUMERIQUE :

✓ BTS Systèmes Numériques

Option : Informatique et Réseaux

3 plateaux techniques équipés de réseaux informatiques Industriels, de logiciels professionnels : Microsoft, Windew, Linux... et des équipements spécifiques : baie de brassage Cisco, éclairage DMX, objets connectés divers...

Le plus pour les entreprises :

- 6 semaines de stage (m-juin) à juillet) en fin de 1^{ère} année
- Un projet Industriel en 2^{ème} année qui s'articule :
 - De juin à octobre : définition des besoins du projet avec l'entreprise
 - Novembre validation du projet
 - Janvier à juin : réalisation du projet par une équipe d'étudiants en lien avec l'entreprise
 - Juin examen et livraison du projet



✓ BTS Services Informatiques aux Organisations

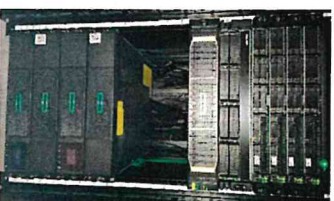
Option : Solution d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux –

Option : Solutions Logicielles et Applications Métiers

3 plateaux techniques équipés de réseaux informatiques avec différents systèmes d'exploitation : Microsoft, Linux... et des équipements interconnectés : tablettes, smartphones, imprimantes, routeurs...

Le plus pour les entreprises :

- 12 semaines de stage : 6 semaines en fin de 1^{ère} année et 6 semaines en 2^{ème} année
- 4 heures hebdomadaires d'atelier de professionnalisation : en lien avec les entreprises pour l'étude de la mise en place de réseaux bureautiques, la création de sites WEB et applications pour smartphone



Partenariats avec l'enseignement supérieur



Centres de formation & partenaires



DOMAINE COMMERCIAL :

✓ BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques

Ex : BTS Technico-Commercial

1 plateau technique équipé de réseaux informatiques, de logiciels professionnels : logiciel de gestion intégré, logiciel d'enquête...

2 laboratoires de négociation

1 laboratoire de B2B.

Le plus pour les entreprises :

14 semaines de stage sur les 2 ans de formation, dans la même entreprise.

L'activité durant cette période en entreprise s'articule autour :

- La conception et la négociation de solutions technico-commerciales
- Le développement de la clientèle et de la relation client
- La mise en œuvre de l'expertise technico-commerciale

La relation avec l'entreprise est suivie durant toute la période de formation, elle sert de support à 3 épreuves d'examen.

Nos réalisations en partenariat avec les professionnels :

- **EIKUM** : Digitalisation de processus (aide au moyen d'un casque à réalité augmentée pour des interventions de maintenance)
- **RVI** : Intégration de nouvelles fonctionnalités sur des AGV (robots autonomes de transport de bloc moteur)
- **ESA** : Télémétrie de consommations énergétiques avec de l'IOT (Internet des objets)
- **AUTOMELEC/Carrières de la Loire** : Applications pour la gestion du trafic des camions, éclairage par géolocalisation, optimisation de la durée de vie du laser de reconnaissance de la taille des granulats
- **APPA** : Animation de journées technico-commerciales pour du matériel de boulangerie

La taxe d'apprentissage au cœur de nos projets d'investissement

- Equipement d'un FABLAB avec des solutions de prototypage rapide : imprimantes 3D, découpe laser, thermoformage ...
- Equipements communicants industriels, IOT
- Outils numériques pour l'apprentissage professionnel et général : projet Voltaire (Français), TOEIC (Anglais), Windew, SolidWorks, MindView, National Instruments ...

Avec la possibilité d'intégrer nos formations Post Bac en apprentissage

Réforme de la taxe d'apprentissage

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la contribution à la formation professionnelle et la **taxe d'apprentissage** ont été rassemblées en une contribution unique : la contribution unique à la formation et à l'alternance dont la collecte pour 2021 est assurée par l'URSSAF.

La contribution unique est un impôt obligatoire dû par les entreprises, destiné à favoriser le développement de l'enseignement technologique et professionnel et les activités complémentaires des formations technologiques et professionnelles.

Mode opératoire taxe d'apprentissage 2021

Taxe d'apprentissage 2021

0,68 %

De votre masse salariale brute 2020



Financement des formations par apprentissage
Anciennement « Quota »

87 %

De votre taxe, versée à l'URSSAF



Bénéficiaires exclusifs :
Les CFA

De votre taxe, versée en direct aux établissements de votre choix



Bénéficiaire :
Lycée Georges Brassens

*Ce nouveau barème appelé « Solde de la Taxe d'apprentissage » est destiné à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur.

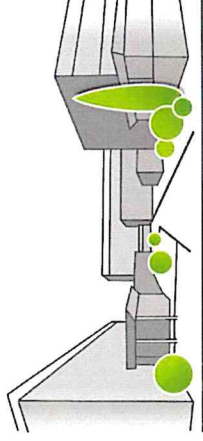
Le lycée Georges Brassens est habilité à recevoir votre « Solde de la taxe d'apprentissage »

Vous pouvez le verser :

- Par chèque, à l'ordre de : l'agent comptable du Lycée Georges Brassens
- Par Virement Bancaire : Relevé d'identité bancaire Trésor Public

Identifiant national de compte bancaire – RIB				
Code Banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	42000	00001001019	39	TPST ETIENNE
IBAN (International Bank Account Number)				
FR76	1007	1420	0000 0010 0101 939	BIC (Bank Identifier Code)
Titulaire du compte : LYCEE GEORGES BRASSENS – Code UAI 0420027B				TRPUFRP1

A réception, nous vous adresserons un reçu avec le montant et la date de versement.



LYCÉE POLYVALENT
GEORGES BRASSENS

CAMPUS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le mot du Proviseur

Notre feuille de route :

Préparer au mieux nos étudiants et lycéens aux exigences des réalités du monde économique.

Votre soutien financier nous est précieux pour que nos investissements suivent au plus près l'évolution des outils que vous utilisez tous les jours dans vos entreprises.

Ainsi votre partenariat participe efficacement à la formation des futurs professionnels qui deviendront demain les forces vives de notre pays.

Pascal Marie MARTINEZ

LYCEE GEORGES BRASSENS

8 rue Grange Burlat

BP 20122

42800 Rive de Gier Cedex 1

☎ : 04 77 75 00 26

Directeur Délégué aux Formations :

Jean-François RAVAT

☎ : 04 77 83 20 64

☎ : 06 62 18 89 34

@ : j-francois.ravat@ac-lyon.fr

🌐 : <http://georges-brassens.elycee.rhonealpes.fr/>